ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS
DU BOULEVARD FAYOL A FIRMINY

Madame Fabienne BUCCIO
Préfète de la Loire
PREFECTURE
2 rue Charles de Gaulle

42022 SAINT ETIENNE Cedex 1

Firminy le 28 janvier 2015

Cc : Monsieur le Président du Conseil Général Bernard BONNE
Monsieur le Maire de Firminy et Conseiller Général

Madame la Préfète,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de la lettre que nous avons adressée à Monsieur le Maire et Conseiller Général de Firminy, Marc PETIT.

A l'heure où les pouvoirs publics s'émeuvent de l'augmentation du nombre des accidents routiers, où la Mairie de Paris prend des mesures sur la circulation des véhicules de transport « polluants », nous nous sentons les oubliés de la République.

Ce n'est pas faute d'avoir avertis les autorités en place sur **les dangers du boulevard Fayol avec ses 12000 véhicules quotidiens et son trafic intense de 800 poids lourds.**

Par nos multiples courriers il a été porté à votre connaissance, si besoin était, de tous les risques de ce Boulevard à savoir :

. Absence de trottoirs par endroit
. Nombreuses incivilités, irrespect de la limitation de vitesse tant par les automobilistes que par les chauffeurs de poids lourds.
. Irrespect de la signalisation d'interdiction de tourner à gauche.
. Irrespect des feux tricolores, notamment devant l'Ecole de Fayol.

Le Conseil Général s'était engagé à réunir tous les intervenants concernés par le dossier du contournement, quid de ses engagements, **silence**...

Le Ministre des Transports, alerté sur ce dossier, vous aurait écrit, qu'en-est-il ? **silence**